
Synthèse de l'évaluation
CERTIFICAT EN ANIMATION (4156)

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU PROGRAMME DE CERTIFICAT EN ANIMATION (4156)

INTRODUCTION

Outil indispensable pour apprécier la qualité intrinsèque des programmes et pour assurer l'efficacité des services d'enseignement, l'évaluation génère des résultats conduisant à une amélioration de la qualité et de la pertinence d'un programme. C'est dans cette perspective que s'inscrit la *Politique de l'évaluation des programmes de l'Université du Québec en Outaouais*, politique dont la pierre d'assise repose sur les exigences et les recommandations de la Conférence des recteurs et de principaux des universités du Québec (CRÉPUQ).

Prévue au calendrier octennal de l'année 2006-2007, l'évaluation du programme de certificat en animation (4156) a été menée en conformité avec les principes directeurs de la politique institutionnelle.

Les quatre étapes du processus de l'évaluation de la *Politique de l'évaluation des programmes de l'Université du Québec en Outaouais (UQO)* ont été respectées :

1. L'autoévaluation du programme
2. L'évaluation externe
3. La rédaction de la synthèse
4. La diffusion des résultats de l'évaluation

1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

1.1 Historique

Offert dès 1976, l'objectif initial du certificat de premier cycle en animation (4156) de la Direction des études dans l'Ouest québécois (UQ-DEUOQ)¹ portait sur la formation de personnes engagées dans le domaine de l'éducation et de l'action collective. Ce programme offrait une formation dans la démarche non directive ou activante, applicable dans les activités quotidiennes du milieu du travail, et visait un affinement des compétences nécessaires à un futur animateur, ainsi qu'une compréhension des phénomènes de groupe et d'action collective et du développement d'attitudes propres à la démarche d'animation. Évalué trois fois – en 1979, 1984, et 1991 – ce programme a aussi été modifié à quelques reprises. Nous en retraçons les grandes lignes dans les paragraphes qui suivent.

¹ Au fil des années, plusieurs organismes statuent sur les programmes de l'Établissement qui porte aujourd'hui le nom de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) : Université du Québec à Trois Rivières – Service universitaire dans le Nord-Ouest québécois (UQTR-SUNOQ) – juin 1970 à mai 1972. Université du Québec – Direction des études dans l'Ouest (UQ-DEO) – mai 1972 à novembre 1972. Université du Québec – Direction des études dans l'Ouest québécois (UQ-DEUOQ) – novembre 1972 à octobre 1976. Université du Québec – Centre des études universitaires dans l'Ouest québécois (UQ-CEUOQ) – octobre 1976 à mars 1981. Université du Québec – Université du Québec à Hull (UQ-UQAH) – mars 1981 à mai 2002. Université du Québec – Université du Québec en Outaouais (UQ-UQO) – mai 2002 à aujourd'hui. Source : Secrétariat général, Service des archives.

Durant la période 1980-1981, l'Université modifiait les visées du certificat de premier cycle en animation. Il s'adressait désormais aux personnes appelées à travailler en groupe, et son objectif de formation comportait trois éléments principaux : 1) développement des habiletés d'animateur, 2) compréhension des phénomènes psychosociaux de groupes et 3) compréhension des attitudes qui facilitent la démarche d'animation. Cela entraînait le retrait de plusieurs cours notamment, *Stratégie d'apprentissage (ANI119)*, *Conditions externes de l'apprentissage (ANI120)* et *Techniques d'organisation et animation (ANI124)*.

En 1983, une légère modification du contenu du certificat se conclut par des changements de sigles et de préalables à certains cours tandis qu'en 1986, une mise à jour du programme nécessitait le retrait de plusieurs cours qui ne répondaient plus aux objectifs de formation. Ainsi, l'ajout ou le remplacement de plusieurs cours a eu pour but d'offrir un cheminement plus individualisé. En 1993 une modification des objectifs se concentrait sur le développement des ressources de l'animateur, élargissant par là la notion d'animation afin que les connaissances et les habiletés conviennent au fonctionnement de groupes plus diversifiés. En 2001, dans le cadre d'un projet d'harmonisation des conditions d'admission de certains programmes de certificats conformément à l'article 30 du Règlement général ², à la suite d'une consultation menée auprès des directeurs de module, on modifia les conditions d'admission. Le processus d'évaluation périodique du programme de certificat a été enclenché en octobre 2007.

1.2 Configuration du programme actuel

1.2.1 Objectifs du programme évalué

L'objectif général du certificat en animation est de permettre aux étudiantes et étudiants de développer des ressources soit comme participant, animateur ou intervenant dans et auprès de groupes divers.

Les objectifs du programme sont de trois ordres :

- développer, sur le plan du savoir, une compréhension des phénomènes interpersonnels et de groupe;
- développer, sur le plan du savoir-faire, des habiletés à participer, à animer ou à intervenir à l'intérieur de groupes diversifiés;
- développer, sur le plan du savoir-être, des attitudes facilitant la communication et la collaboration avec les personnes et les groupes.

Le certificat en animation vise à cultiver « une compréhension des phénomènes interpersonnels et de groupe », ainsi qu'à permettre d'adopter « des attitudes facilitant la communication et la collaboration avec les personnes et les groupes ». En outre, le certificat en animation vise à développer des habiletés pratiques, qu'on définit comme étant la participation, l'animation et l'intervention « à l'intérieur de groupes diversifiés ».

Les 30 crédits du programme sont répartis ainsi : 12 obligatoires et 18 optionnels. Il s'agit donc d'une formation résolument très souple. Le tableau

² « [...] pour être admis à un programme de premier cycle, il faut être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) approprié ou d'un diplôme équivalent [...] ».

1, ci-après, présente le plan de formation. Le Comité d'autoévaluation a procédé à un examen en profondeur du contenu de chaque cours.

Tableau 1

Plan de formation	
Cours obligatoires : 12 crédits	
PLS1183 Initiation à la communication interpersonnelle (3 cr.)	
PLS1253 Participation et travail en groupe (3 cr.)	
PLS1263 Leadership, influence et pouvoir (3 cr.)	
PLS1333 Animation des groupes I (3 cr.) (PLS1253)	
Cours optionnels : 18 crédits	
9 crédits dans l'une de ces 2 spécialisations :	
Compétences personnelles	Compétences techniques
PLS1233 Affirmation de soi (3 cr.)	PLS1083 Techniques d'organisation et animation (3 cr.)
PLS1343 Identité personnelle et actualisation de soi (3 cr.)	PLS5003 Projet d'intervention en animation (3cr.) (PLS1333; SOC1133)
PLS1353 Créativité et résolution de problèmes (3 cr.)	SOC1133 Changements planifiés dans les systèmes sociaux (3 cr.)
Cours complémentaires optionnels :	
9 crédits parmi la liste suivante ou la liste des 2 spécialisations ci-dessus	
COM1023 Communication verbale (3 cr.)	
PED1063 Techniques audiovisuelles (3 cr.)	
PLS1363 Animation des groupes II (3 cr.) (PLS1333)	
PLS1373 Gestion positive du stress (3 cr.)	
PSY1403 Psychologie du développement de l'adulte (3 cr.)	
PSY1473 Relation d'aide au travail et dans la vie quotidienne (3 cr.)	

Notes : 1) Les cours entre parenthèses sont préalables. **2)** Pour les fins d'émission d'un grade de bachelier par cumul de certificats, le secteur de rattachement de ce programme est « ARTS ».

2. Le processus d'évaluation

2.1 Présentation des membres du Comité d'autoévaluation

- Paul Greenman, président du Comité et professeur
- Sébastien Laroche, professeur
- Isabelle Green-Demers, professeure
- Guilhème Pérodeau, professeure
- Marie-Hélène Marleau, étudiante

2.2 Présentation des membres du conseil du Module

- Guilhème Pérodeau, directrice du module et professeure
- Isabelle Green-Demers, professeure
- Geneviève Forest, professeure
- Nathalie Gagnon, chargée de cours
- Olivier Baus, étudiant
- Angélique Duguay, étudiante
- Jonathan Jetté, étudiant
- Manon St-Pierre, étudiante
- Charles Demers, représentant socioéconomique

2.3 Les enquêtes

Synthèse de la participation aux enquêtes	
Ont répondu aux questionnaires	
Diplômés	26
Professeurs et chargés de cours	6
Total	32
Ont participé aux groupes de discussion	
Étudiants	10
Diplômés	7
Total	17
Total global	49

2.4 L'expertise externe

Les trois experts externes – un professeur de l'Université de Sherbrooke, une professeure de l'Université du Québec à Chicoutimi et un professionnel du milieu – ont reçu le rapport au cours de la semaine du 16 juin et ils ont transmis leur avis individuel, en août et en septembre 2008. Il s'agit de :

- Monsieur Jean Descôteaux
Professeur, Département de psychologie
Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Sherbrooke
- Madame Claudie Emond
Professeure
Département des sciences de l'éducation et de psychologie
Université du Québec à Chicoutimi
- Monsieur Michel Roy
Psychologue
Centre hospitalier Pierre-Janet à Gatineau

3. CONSTATS

3.1 Identification des forces et des faiblesses du programme de certificat en animation (4156)

Au terme du processus d'autoévaluation, il appert que les objectifs du certificat en animation sont adéquats et que les forces du programme reposent essentiellement sur la teneur des cours de formation pratique dans le domaine de l'animation de groupes, et sur la qualité de l'enseignement.

L'évaluation a cependant fait ressortir des faiblesses notables, relatives à la pertinence et la qualité de plusieurs cours. De fait, la cohérence entre les cours et les objectifs du programme et l'encadrement des étudiants laissent à désirer. Outre l'identité du programme qui n'est pas claire, et une reconnaissance dans le milieu du travail qui reste à établir, il appert que l'arrimage entre le programme et le domaine de la psychologie est pauvre. Par ailleurs, en ce qui a trait à la rigueur du programme, les conditions d'admission devraient être plus exigeantes et le niveau de certains cours, trop faible, devrait s'aligner sur le modèle universitaire. En dernier lieu, il

importe de signaler que des difficultés d'ordre pragmatique concernant la gestion du programme ont été mises en évidence, notamment l'offre de cours jugée trop mince et l'intervalle trop grand entre deux offres d'un même cours.

Recommandations

Recommandation 1 :

Maintenir les objectifs du programme tels qu'énoncés et **améliorer** la congruence entre le programme et ces objectifs.

Recommandation 2 :

Étant donné que le certificat en animation appartient au module de la psychologie et que l'orientation conceptuelle de ce programme a besoin d'être resserrée, il pourrait être intéressant de **créer** un arrimage plus étroit entre le certificat et certains domaines de la psychologie (p. ex., : psychologie des groupes, psychologie de la communication, psychologie des relations interpersonnelles, etc.). Ceci pourrait nécessiter une adaptation des objectifs du programme en fonction du (des) domaine(s) choisi(s). L'adaptation pourrait prendre la forme d'un énoncé explicite qui lie les objectifs du Certificat en animation à un ou plusieurs domaines psychologiques spécifiques.

Recommandation 3 :

Revoir la structure du programme et **créer** un fil conducteur entre les éléments qui le composent :

Revoir le contenu des cours obligatoires pour en augmenter la rigueur et la complémentarité et pour s'assurer qu'il n'y a pas de redondance entre eux.

Éliminer les deux cheminements (compétences personnelles et techniques) et augmenter le nombre de cours obligatoires de 4 à 7 en ajoutant 3 cours qui intègrent les éléments importants des cheminements de compétences personnelles et techniques (c.-à-d., créer 3 nouveaux cours qui s'arriment aux 4 cours obligatoires existants pour offrir une formation axée sur l'animation, mais qui comprennent un encadrement théorique portant sur les dynamiques de groupe, les habiletés personnelles et le développement personnel – dans la mesure où ce contenu favorise l'animation efficace des groupes d'êtres humains.)

Revoir la pertinence des cours optionnels et de leur contenu : élaguer les cours désuets (p. ex. : techniques audiovisuelles et communication verbale); **revoir** le titre et la description des cours qui seront conservés; examiner les cours pertinents qui s'offrent dans d'autres programmes à l'UQO et qui pourraient être ajoutés à la liste des cours optionnels (en respectant la pertinence par rapport à l'animation et en portant une attention particulière aux cours du baccalauréat en psychologie).

Créer un nouveau cours de synthèse qui mettra en évidence le fil conducteur entre les différentes connaissances théoriques et pratiques acquises dans le cadre du programme.

Offrir aux étudiants l'opportunité de faire un stage à un milieu professionnel, qui comprendra un projet écrit dont les buts seront de synthétiser les connaissances acquises dans le milieu et de les lier au contenu des autres cours du Certificat en animation.

Établir des collaborations avec les milieux professionnels à cette fin.

Recommandation 4 :

Accentuer l'implication du corps professoral dans l'enseignement des cours de ce programme (la proportion de cours dispensés par des chargés de cours est très élevée) et embaucher au moins une nouvelle ressource à cette fin. S'assurer que la nouvelle ressource professorale possède de l'expertise en recherche appliquée dans le(s) domaine(s) de psychologie qui sera (-ont) dorénavant lié(s) plus étroitement au Certificat en animation (p. ex., la psychologie des groupes, la psychologie des relations interpersonnelles, etc.).

Recommandation 5 :

Rehausser et **préciser** davantage les critères d'admission de la base adulte et **appliquer** ces nouveaux critères de façon plus rigoureuse.

Recommandation 6 :

Rehausser la qualité, la rigueur et l'encadrement des enseignements dispensés dans ce programme :

- **Revoir** les EQE
- **Revoir** et **bonifier** les descriptifs de cours
- **Créer** les plans de cours cadre
- **Mettre en place** un système de professeurs responsables pour les cours de ce programme

Recommandation 7 :

Améliorer la qualité de l'horaire du programme : veiller à ce que les 10 cours du Certificat soient offerts chaque année pour que les étudiants à temps complet puissent finir en un an; augmenter le nombre de cours offerts en cours du soir.

Recommandation 8 :

Intensifier les activités de promotion de programme faites par la DCR et par le Module de la psychologie; ajouter des exemples concrets de clientèles cibles, de l'utilité possible et des bénéfices retirés de l'accomplissement de ce programme dans la publicité; créer des outils de promotion.

Recommandation 9 :

Nommer un coordonnateur qui sera responsable de la collecte de plans de cours cadre des professeurs-encadreurs, établira les lignes de communication entre les professeurs et les personnes chargées de cours qui enseignent dans le programme afin de réduire la redondance et augmenter la cohésion des

cours, et qui veillera sur une structure d'accueil et de suivi d'étudiants inscrits dans le programme.

Recommandation 10 :

Effectuer une étude sur l'appellation du programme de certificat en animation dans le cadre de la modification du programme.